MÉNAGÈRES, PRENEZ NOTE, VOICI...

le Ravitaillement de Juin

PAIN. — Sans changement.
Valeur d'échange des « tickets chiffres » seulement :
Tous consommateurs : 100 gr pour 75 gr farine ou 100 gr. pain d'épices ; 180 gr. pour 100 gr. biscuits ou biscottes ; 350 gr. pour 250 gr. de flans, crème, entremets ou fécule.
R. A. S. - A., V., J1 et J2 : 350 gr. pour 250 gr., pâtes de régime ou gluten, lacto-sérum, caséine ou protéine.
E. et J1 : 350 gr. pour 250 gr d'orge perlé.

VIANDE. — Sans changement.

LAIT. — Lait frais : E et J1 : 3/4 de litre ; J2, Malades et Femmes allaitant : 1/4 de litre ; F.E. et Malades demi-litre.
E. : **Lait concentré sucré** : 0 à 6 mois ; 16 boites ; 6 à 9 mois : 20 boites ; non sucré : 0 à 6 mois : 20 boites ; 6 à 9 mois : 24 boites.

SUCRE. — 1 kilo soit 250 gr. pour chacun des tickets 1, 2, 3, 4. La ration peut être honorée en raffiné, cristallisé, tablettes, vergeoise ou candi, selon le désir des consommateurs et les disponibilités sur place.
F.E. et E. : 450 gr. ; R.A.S.-B : 400 grammes ; Mariniers : 325 gr. pour 10 jours ; Isolés civils et militaires : 20 gr. par jour.

CAFÉ. — 200 gr. (tickets 5 et 6) ; Famille nombreuse (F.N.) : 300 gr. ; Mariniers ; 70 gr. pour 10 jours ; Mineur du fond : 125 gr par mois ; Isolés civils : 5 gr. et militaires: 10 gr. par jour.

CHICORÉE. — 125 gr (ticket A) ; FN. : 125 gr. ; Mariniers : 50 gr. (ticket A) pour 10 jours.
SEL. — 250 gr. (ticket B)
CONFISERIE. — 125 gr. pour E (Bon de commande P.G. ; bon de perception P.-H.) ; J1 (N.G.-N.H.) ; J3 : (L.G.-L.H.) ; V (X.G.-X.H.).
CHOCOLAT. — 125 gr. pour J1 (N.1-N.J.) ; V (X.1.-X.J.) ; 250 gr pour J2 (L.1.-L.J.) ; J3 : (V.1.-V.J.) : F.E. bons spéciaux).
FARINES ALIMENTAIRES. — 750 grammes pour E (P.C.-P.D.) ; J1 : (N.C.-N.D.) ; 500 gr. pour J2 (L.C.-L.D.).
Les tickets P.D. doivent être honorés exclusivement par les farines sucrées et assimilées ci-dessous désignées : Fromentyl - Dulcia - Dulsoya - Maizena - Blédoréva - Laclelie - Avi - Zita - Germaltine - Produits Riff.
Les tickets N.D. et L.D. doivent être honorés en farines simples ; Crème d'orge : Crème de froment.

TAPIOCA. — 250 gr. pour E (P.A.-P.B.) et J1 : (N.A.-N.B.).
FLOCONS. — 250 gr pour J2 (L.E.-L.F.) ; F.E.: 750 gr. ; Sinistrés : 500 gr.
VIN. — L'attribution de la ration de Juin est en suspens pour toutes les catégories de consommateurs.

FROMAGE. — 120 gr. (tickets A à F) ; F.E. : 60 gr. ; R.A.S.-A : 160 gr. ; R.A.S.-B : 560 gr. ; Mariniers : 80 gr. pour 10 jours ; Isolés civils et militaires : 10 gr. par jour.

SIROP DE SUCRE. — 200 gr. (C.U. 14) ; 200 gr. pour T.L. ruraux (H.D.-H.G. cerclés) et M. ruraux (J.D.-J.G. cerclés).

CONFITURE. — 250 gr. (C.U. 15) ; 250 gr. pour T.L ruraux (H.D.-H.H. cerclés) et M. ruraux (J.D.-J.H. cerclés).

PATES ALIMENTAIRES. — 250 gr. (C.U. 18) ; 250 gr. pour T.L. ruraux (H.D.-H.E. cerclés) et M. ruraux (J.D.-J.E. cerclés).
Mariniers : 75 gr. pour 10 jours ; Sinistrés : 250 gr. ; Isolés : voir légumes secs.

LEGUMES SECS. — 500 gr. (C.U. 19) ; 250 gr. (C.R. 58) ; F.N. (500 gr.) ; 250 grammes pour T.L. ruraux (H.A.-H.B. cerclés) et M. ruraux (J.A.-J.B. cerclés) ; Mariniers 300 grammes pour dix jours ; sinistrés 1 kilo par carte ; Isolés civils : 50 gr. ou 30 gr. pâtes alimentaires ou 300 gr. pommes de terre par jour ; Isolés militaires : 40 gr. ou 80 gr. de pâtes ou 400 gr. de pommes de terre par jour.

BEURRE. — 210 gr. dans les communes urbaines (soit 50 gr pour l'ensemble des tickets (Matières grasses) quantitatifs 1, 2, 5, 6, 9, 10, 11, 12 plus 40 gr. pour chacun des tickets « Matières grasses » chiffres 1, 2, 3, 4).
150 gr. dans les communes rurales pour l'ensemble des tickets « Matières grasses » quantitatifs 1, 2, 5 à 12).
T. L. : communes urbaines : 300 gr. (250 gr. pour les tickets 1 à 8 et 50 gr. pour tickets 13 à 18). Communes rurales : 300 gr. (comme urbaines) plus 60 gr. (H.C.-H.F. cerclés).
M. : communes urbaines : 600 gr. (550 gr. : tickets 1 à 6 et 50 gr : tickets 13 à 18) ; communes rurales : 600 gr. (comme pour urbaines) plus 60 gr. (J.C.-J.F. cerclés).
Mineurs du fond : 55 gr. par jour.
F. E. : 200 grammes.
R.A.S.-A. : 350 gr. ; R.A.S.-B : 1.350 grammes.
Frontaliers M.T. : 300 gr. (250 gr. pour les tickets 1 et 2 et 50 gr pour le ticket quantitatif F.B.)
Mariniers (pour 10 jours) : 50 gr. avec tickets quantitatifs et 20 gr. avec ticket W ; M.T. : 100 gr. avec tickets quantitatifs et 70 gr. avec ticket Z.
Isolés civils et militaires : 15 grammes par jour.

OUVRIERS PREPOSES AUX TRAVAUX DE REPARATION ET DE DEBLAIEMENT. — Catégorie T.L. : carte T.R., par jour : 125 gr. de pain, 50 gr. de viande et 1/5 de litre de vin.
Catégorie T: carte C.O./T.R. : par jour : 250 gr. de pain, 90 gr. de viande, 10 gr de beurre et 1/5 de litre de vin.

AU JOURNAL OFFICIEL

Au J.O. du 25 Mai, nous relevons : M. Charles Delassus, de *Merville*, est nommé membre de la commission de direction du comité d'organisation du commerce de gros des pommes de terre, oignons, aulx, autres que de semence.

M. Jadoul, de *Bièrancourt* (Aisne), est nommé membre de la commission consultative de ce même comité.

M. Marcel Houssin, de *La Bassée*, est nommé membre du comité d'organisation du commerce de gros des légumes secs autres que de semence. M. Louis Barbry, de *Fleurbaix*, est nommé membre de la commission consultative de ce même comité.

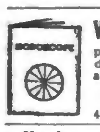

VOTRE HOROSCOPE
pour 1944 avec périodes de chance Env. 10 fr. et date naissance à
STUDIO SCIENTIA
(Service G)
44, rue Laffitte, PARIS

Vendez votre vieille voiture

Dans un précédent article, nous avions annoncé que la campagne de récupération poursuivie par l'Office Central de Groupement Auxiliaire de la Récupération des Produits Industriels et Commerciaux - G.A.R.P.I.C. - reprendrait en date du 15 mars. Nous rappelons, aux propriétaires désireux de céder leur véhicule, les conditions intéressantes présentées par les Agents départementaux du Groupement. Les offres doivent être adressées au : Bureau Régional de Récupération, 11, rue Malus, Lille, qui les transmettra au service parisien compétent.

POUR L'EMPLOI DE MÉDECINS INSPECTEUR ADJOINT DE LA SANTE

Un concours ouvert aux candidats des deux sexes pour l'emploi de médecin-inspecteur adjoint de la Santé, aura lieu les 5 et 6 juillet 1944 à Paris (Clôture d'inscription le 5 juin). Pour tous renseignements, s'adresser au Ministère de la Santé et de la Famille (direction du Personnel, 2e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris (XVIIe).

LOTERIE NATIONALE
tirage tous les
Jeudis
C 25

RECOMPENSES POUR ACTES DE COURAGE

Parmi la promotion mensuelle de Mai, de récompenses pour actes de courage et dévouement, parue au J.O. du 25 courant, nous relevons :
M. A. 1re classe : M. Moreau Roger, brigadier de police à *Condé-sur-Escaut*.
L. F. — M. Lubrez Henri-Emile-Charles-Guislain), facteur mixte de la Société nationale des chemins de fer français à *Bachy*.
M. V. — M. Bonne Albert-Henri, directeur de la défense passive à *Boulogne-sur-Mer*.
M. A. (2e classe). — M. Bucquet Henri, gardien de la paix au commissariat de *Bully-les-Mines*.
M. A. 1re classe. — M. Bonnelles Jules, mécanicien de route de la Société nationale des chemins de fer français à Amiens.
M. O. (à titre posthume). — M. Bosau Henri-Auguste, maréchal des logis-chef, commandant la 2e brigade de gendarmerie mixte de Lens.
M. O (à titre posthume). — M. Petit Léonce-Francis), gendarme de la brigade de Lens.

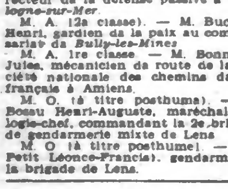

Évacuation des familles de prisonniers au Mont-Dore

Nous avons annoncé la création au Mont Dore, d'une cité d'accueil réservée aux femmes et aux enfants de prisonniers sinistrés ou évacués des secteurs menacés.

Des instructions complémentaires parvenues du Comité Central d'Organisation de Paris précisent que cette évacuation n'est permise qu'aux femmes de prisonniers accompagnées d'enfants de 3 à 14 ans. Les ascendants des familles (mère ou grand'mère à charge par exemple) n'y ont pas droit. Ces restrictions sont motivées par le fait que le nombre de places est très limité.

Un cadavre portant des traces suspectes est découvert dans une mare à Prisches

Les gendarmes Liénard et Bussières, de la brigade de Landrecies ayant été prévenus qu'un ballot volumineux de couleur bleue se trouvait dans une mare au lieudit « Maroguise » à Prisches, se rendirent sur les lieux, accompagnés du Maire. Là, ils firent des constatations troublantes et découvrirent dans la mare le cadavre d'un homme qui portait deux plaies sanguinolentes et avait l'œil droit tuméfié.

Après identification de la victime : M. Lefebvre Ernest, domicilié à Prisches, l'enquête, menée rapidement par les représentants de l'autorité, fit découvrir auprès de la barrière sciée et arrachée donnant accès à la pâture et dans laquelle se trouve la mare, des taches de sang distantes environ de 1 m 20.

D'autre part, une scie et une remorque de bicyclette avaient été abandonnées à l'entrée.

Le porte-monnaie de la victime contenait la somme de 72 fr.

Le docteur, prévenu, a conclu à une mort due à l'immersion et les blessures ont été effectuées à l'aide d'un instrument contondant.

Le permis d'inhumer a été refusé et l'autopsie ordonnée.

Un mandat d'arrêt a été délivré contre le propriétaire de la prairie.

N'attendez pas le dernier jour !
31 JUILLET
CLOTURE
de la perception de
L'IMPOT-METAL
•
COMMISSARIAT A LA MOBILISATION DES MÉTAUX NON FERREUX

Les examens de Doctorat, Licence, Capacité

Les examens de Doctorat, Licence et Capacité se feront aux lieux, jours et heures indiqués précédemment.

Les matières tirées au sort et qui feront l'objet des secondes compositions dans les trois années de Licence sont : en 1re année de Licence Economie Politique ; en 2e année de Licence Droit Criminel ; en 3e année de Licence, Droit Commercial.

Les épreuves orales en Licence et en Capacité sont supprimées et remplacées par des questions écrites portant sur les autres matières du programme (à l'exclusion, en 3e année de Licence, des matières à option).

Ces questions écrites sont bloquées, en Licence, avec la composition autre que celle de Droit Civil (durée totale, 4 h.) et en Capacité, avec les questions de Droit Civil (durée totale, 2 h.).

TOURCOING

Résultats de fin d'année au Conservatoire de Musique

La quatrième épreuve de l'année scolaire 43-44 ayant été annulée par suite des circonstances, les résultats du concours de solfège ont été obtenus par le calcul des moyennes annuelles sur la base des trois premières épreuves.

Cours supérieur (classes de Mlle Dupuis et M. Stenger). Prix d'Excellence, médaille de vermeil : Carlier Robert ; pas de 1er ni de 2e prix ; 1er accessit : Depaepe Jacques ; 2e accessit : Mes Jacqueline, Chebot Paulette, Secq Raymond, Guilbert Ginette.

Cours Moyen (classes de Mme Nollet-Maquet : 1re distinction : Delgrange Pierre, Gérard Odette ; 2e distinction : Ackou Paul, Catel Mathilde, Fonteyne Edmond, Depaepe Maurice ; 3e distinction: Lecocq Francine, Soins Georges, Grimonpraz Monique.

Cours Elémentaire (classes de Mlles Nelly et Odette Corne, Geneviève Delbarre : 1re mention à l'unanimité : Desurmont Claude ; 1re mention : Stiermans Claude, Bauduin Jean, Demeulemester Denise, Lanzarini Fernande, Delehouzé Jacques, Delgrange Albert, Liagre Jean, Prouvost Roger, Deckmyn André, Scalbert André ; 2e mention : Lobbens Christiane, Peres Jean, Scalbert Jacques, Smis Michel, Leroy André, Millecamps Odette, Anreet Jacques, Lagache Francine, Deschamps Serge, Delchambre Thérèse, Lebrun Janine ; 3e mention : Fournier Francine, Legleye Marie-Madeleine, Lafitte André, Kerckoff Renée, Leroy Roger, Gelot Raymond, Dassonville Renée, Reumaux Jacques, Brouck Francine, Dalle Christiane, Demeulemester André, Parmantier Laurianne, Vankersbilck Henri.

Cours Préparatoire (classes de Mlle Odette Corne ; MM. Horrant et Dessauvages) : **1re nomination** : Beaudier Rémy, Laevans André, Hédouin Thérèse, Poisson Serge, Deldyck Josiane, Bruyneel Marie, Morel Marcel, Casaert Jean, Courtot Mireille, Vanhoenacker Janine, Callens Michel, Lecompte Maria-Rose, Dewaele Doris, Lécaille Monique, Dujardin Jacques, Stichelbout Francine, Lecocq Huguette, Viane Suzie. — 2e nomination : Parent Marie-Paule, Denis Nelly, Delgrange Paule, Pollet Henriette, Lefebvre Marie-Ange, Catteloin Georges, Dubue Colette, Hennion Jacqueline, Deldyck Edmond, d'Heze Maurice, Libbrecht Francis, Huys Aimé, Quetannens Pierre, Jung Thérèse, Lesur Yvette, Vrielynck Thérèse. — 3e nomination : Denis Arlette, Guilbert Guy, Lefebvre Marc, Dauchez Charles, Jouvenez Irène, Spinnewyn Hubert, Blieck Paul, Poisson Jean, Moureau Andrée, Duforeau Albert, Vermeerch Andrée, Woohrié Bernard, Desprez René, Trenteseaux Monique, Delespaul André, Wielfaert Jean-Noël, Marquaille Paulette, Duterte Micheline.

Solfège ahenteurs (classe de M. Wittebolle) : 1re division, 1re mention : Rammeert Aline — 2e mention : Liévin Réjane — 3e mention : Campion Jacqueline, Lebrun Jacqueline, Baelde Emilienne. — 2e division, 1er nomination : Delgrange Gisèle.

Les résultats détaillés sont affichés au Conservatoire.

Des noces d'or ont été célébrées

Deux vieux ménages qui fêtèrent leurs noces d'or ont été lundi les hôtes de la mairie où M. Marescaux député-maire, les a reçus successivement.

Ce furent d'abord les époux PLOMHAUSE-NYS, demeurant rue des Frères-Bruneel, 28, qui comptent 50 années de mariage. Le mari est originaire de Roubaix où il naquit en 1873, tandis que sa femme est née un an plus tard à Merkem (B.). M. Plomhause qui exerça pendant 38 ans le métier d'ouvrier peintre, obtint en 1938 la médaille d'honneur du travail. De ce mariage sont nés dix enfants et douze petits-enfants ont encore augmenté cette belle famille.

Un quart d'heure plus tard c'étaient les époux VINDEVOGEL-DECLOEDT qui étaient les hôtes de M. le Maire. Originaire de Courtrai, où il naquit en 1868, M. Vindevogel épousa en 1894 Mlle Prudence Decloedt, native d'Halluin. De leur union naquirent trois enfants encore vivants. Après avoir habité longtemps Halluin les jubilaires vinrent se fixer à Tourcoing en 1920.

A chacun des deux ménages jubilaires, M. Marescaux adressa ses félicitations et leur souhaita longue vie et bonheur.

LES NOUVEAUX TARIFS DES POMPES FUNÈBRES

La Société des Pompes Funèbres concessionnaire, a demandé le relèvement des Tarifs des Transports de corps, en application d'un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 23 Août 1943.

Le Conseil a approuvé, au cours de sa récente séance, le tarif ci-dessous. Le point de départ de l'application des nouveaux tarifs sera fixé du jour de leur approbation par l'autorité supérieure.

Voici le détail de ces nouveaux tarifs.

Le premier chiffre est celui de l'ancien tarif ; le second, celui du tarif proposé.

ADULTES. — Grande 1re classe : 650 fr. ; 747 fr.
1re classe : 330 fr. ; 379 fr.
2me classe : 175 fr. ; 210 fr.
3me classe : 75 fr. ; 90 fr.
4me classe : 20 fr. ; 45 fr.

Les prix ci-dessus seront majorés de 20 % pour tentures blanches ou bleues dans les Grande 1re classe, 1re classe, 2me classe et 3me classe.

ENFANTS. — Grande 1re classe : 156 fr. ; 179 fr.
1re classe : 90 fr. ; 103 fr.
2me classe : 60 fr. ; 72 fr.
3me classe : 30 fr. ; 36 fr.
4me classe : 14 fr. ; 18 fr.

Porteurs supplémentaires, toutes classes : 16 fr. ; 30 fr.

Fournitures facultatives.— Grande livrée en argt, 1re cl.: 10 fr. ; 11.50.
Panneaux 1re classe ; 24 fr.; 27.60.

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 30 au 31 Mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 41 à 5 h. 54.

Panneaux 2me classe: 16 fr.; 21.60.
Panneaux 3me classe: 12 fr.; 14.40.
Aiguillettes pour le Corbillard 2me classe, 5 fr. ; 6 fr.
Ordonnateur 1re et 2me classes 12 fr. ; 13.80 ; pour les autres classes ; 8 fr. ; 9.60.
2 Ecussons et initiales: 1re classe ; 24 fr.; 27.60 ; 2me cl. : 16 fr.; 21.60 ; 3me cl. ; 6 fr. ; 7.20.
Cocardes argentées pour les chevaux (la paire) : 6 fr. ; 6.90.
4 Cordons argent : 1re classe ; 24 fr.; 27.60 ; 2me cl. : 18 fr.; 21.60.
4 Cordons coton : 1re classe ; 12 fr. ; 14.40 ; 4me classe : 4.50 ; 5.85.
Guides argentées : 6 fr. ; 6.90.
Grande croix argent, 1re classe : 24 fr. ; 27.60 ; 2me cl. : 12 fr. ; 14.40.

Fourgon. — Pour transfert à Tourcoing de corps de soldats « Morts pour la Patrie », sans changement ; 20 fr.
Pour les autres corps, à l'intérieur et à l'extérieur de la ville, sans changement : 70 fr.
Fourgon automobile, sans changement : 125 fr.

Exhumations. — Exhumation et réinhumation dans un autre Cimetière de la ville : trois porteurs et voiture nécessaire au transport compris, sans changement : 70 fr.
Exhumation et réinhumation dans le même cimetière, avec trois porteurs et brancard compris, sans changement : 25 fr.

En outre, la Société des Pompes Funèbres Générales, concessionnaire, devra s'engager, comme elle l'a fait précédemment et lorsque les conditions seront redevenues normales, à réduire les prix fixés ci-dessus dans le cas où le coût de la vie viendrait à baisser et ce, dans la proportion de majoration de tarif accordées.

Sociétés et Comités

COMITÉ ARTISANAL. — Mercredi, de 14 à 16 h., rue du Haze, 59, permanence, conseils aux artisans sinistrés.

HALLUIN

L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.T. HALLUINOIS

Samedi, la Société des Jardins Ouvriers du C.T.H. organisait son assemblée générale que présidait M. Joseph Declercq, entouré de M. Joseph Wanquet, premier adjoint et M. Paul Desbuquois, représentant l'Administration municipale; M. Pierre Desprez, président des « Associations de Familles » ; MM. le docteur Charles Dereu ; Gustave Menet, vice-président ; François Wuldecke, secrétaire, et Rolens trésorier.

Après avoir remercié les membres présents, M. Joseph Declercq, après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion que fit M. Wuldecke, présenta le rapport du Conseil d'administration et celui du bilan de l'exercice écoulé, M. Rolins, trésorier, soumit ensuite à l'approbation, les comptes et le budget de l'année 1943-1944. Il fut ensuite procédé au renouvellement des membres de la Commission de contrôle. Furent réélus : MM. Norbert Boucherie ; Julien Declercq et Albert Leduc.

M. Depuydt, le populaire conférencier entretint son auditoire des travaux de saison et des récoltes et cultures de remplacement. A l'issue de cette assemblée, il fut procédé à une magnifique tombola dotée de lots de réelle valeur.

Les numéros gagnants seront affichés à la permanence, rue Gustave Desmettre où les bénéficiaires pourront les retirer.

Etat Civil. — Naissance : Bernard Decostère, 32, chemin de Neuville.

RONCQ

Réunion du Conseil Municipal

A la mairie, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Edouard Bonduel, maire, entouré de treize conseillers.

Hospice. — Le Conseil donne son approbation aux comptes et budgets de l'hospice : pour la gestion 1943 : en recettes, 346.322 fr. 80 ; en dépenses, 344.701 fr. 40 ; excédent de recettes, 1.621 fr. 40. Le budget additionnel 1944, se présente avec un excédent de recettes de 821 fr. 60.

Bureau de bienfaisance. — Egalement, pour le bureau de bienfaisance, le compte 1943 donne en recettes 144.363 fr., et en dépenses 108.981 fr. 90, d'où excédent de recettes de 35.381 fr. 10. Le budget additionnel 1944 donna 60 fr. 10 d'excédent de recettes.

BUDGET ADDITIONNEL 1944

Le Conseil vote ensuite le budget additionnel communal 1944, puis le compte administratif du maire, conforme au compte de gestion du receveur municipal, donnant pour 1943, en recettes 3.603.624 fr. 40, en dépenses 2.813.543 fr. 90, d'où excédent de recettes de 790.080 fr. 50.

M. Gaston Lebrun, premier adjoint, se fait l'interprète du Conseil pour adresser à M. le Maire, les félicitations de l'assemblée, pour sa bonne gestion. M. Bonduel, maire, exprimant ses remerciements, souligna qu'il s'efforçait de ne pas surcharger d'impôts ses administrés, que son administration avait fait baisser les centimes additionnels et que cette règle serait suivie dans l'avenir, compte tenu des circonstances.

Le Conseil décide de porter à 300 fr. au lieu de 150, l'indemnité de retraite annuelle versée aux vétérans sapeurs-pompiers.

Personnel communal. — Pour le personnel d'entretien des écoles, le Conseil vote l'augmentation du salaire-horaire ; les femmes de service toucheront, tenant compte des années de service, 6, 6.50 et 7 fr. de l'heure de travail. La dame s'occupant spécialement des enfants, voit son traitement mensuel qui passe de 840 à 1.100 francs.

Sapeurs-Pompiers. — La subdivision des sapeurs-pompiers se voit octroyer une augmentation de son tarif-horaire, pour les heures passées en cas de sinistre. Le Conseil approuve le nouveau tarif : Officiers, 14 fr. de l'heure ; sous-officiers, 12 fr. ; sapeurs, 10 francs.

Plan d'urbanisme. — Une circulaire ministérielle décide de faire dresser dans chaque commune, un plan d'urbanisme, dont les frais d'établissement seront exclusivement à la charge de l'Etat. L'architecte agréé s'occupera des plans d'Halluin et Neuville, et le Conseil accepta M. Delecourt, architecte à Lille, pour s'occuper également du plan d'urbanisme de Roncq.

Service des eaux. — L'assemblée donne autorisation à M. le Maire pour traiter avec la Société des Eaux du Nord, au sujet d'une demande d'augmentation de son tarif de distribution, pour le prix de l'eau qui passerait de 2 fr. à 2.60 le mètre cube.

Subventions. — Le Conseil décide d'augmenter de 1.000 fr. chacune des subventions accordées aux sociétés l'Etoile Sportive Roncquoise et la Jeanne d'Arc. L'E.S.R. touchera ainsi 2.000 fr. par an et la Jeanne d'Arc 3.000 francs.

MOUVAUX

La réception officielle des époux Wantellet-Collard

Lundi, M. et Mme Jean Wantellet-Collard, 40, rue du Château, ont fêté leurs noces d'or, après avoir assisté, le matin, à une messe d'action de grâce, célébrée en leur honneur, en l'église du Sacré-Cœur.

Les jubilaires furent reçus officiellement, à 11 h., en l'Hôtel de Ville, par la Municipalité.

Entourés de leur famille et amis venus apporter le témoignage de leur amitié, M. et Mme Wantellet-Collard furent accueillis par M. Alb. Boudewyn, maire, entouré de MM. Defretin, délégué à l'Information ; Derolez, secrétaire général de la Mairie, etc., etc.

Après une délicate allocution de M. le Maire, une gerbe de fleurs fut offerte aux jubilaires, ainsi qu'une enveloppe et un colis.

Et la réception se termina par un vin d'honneur.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOSPICE S'EST REUNIE.

Au cours de la dernière réunion de la Commission administrative de l'Hospice, M. le Président a fait l'éloge de M. Arthur Broye, récemment décédé, qui a été administrateur pendant 15 ans. Il avait acquis la sympathie de tous. Tous les membres présents s'associent aux paroles du président et le prient d'adresser leurs condoléances à sa veuve.

Après avoir adressé ses souhaits de bienvenue aux membres nouvellement nommés, M. le président exprime ses regrets de ne plus y voir MM. Vandamme Henri, qui était administrateur et ordonnateur de l'Hospice depuis sa fondation, et Saintvenant Jean-Louis, qui était administrateur depuis 1933. Tous les membres présents expriment leurs regrets à l'occasion du départ de MM. Vandamme et Saintvenant qui étaient estimés de tous.

ROUBAIX

Un important cambriolage

M. Henri Quesnoy, 48 ans, rue du Collège, 85, eut la désagréable surprise de constater qu'on avait fracturé la porte de son garage, dans lequel on a dérobé 20 bouteilles de champagne, 20 bouteilles de calvados et 10 bouteilles de genièvre. Du garage, les cambrioleurs s'introduisirent dans la maison, où ils dérobèrent divers objets, notamment de l'argenterie.

UNE JEUNE FILLE EST GRIEVEMENT BLESSEE PAR UNE AUTO

Le montant du vol est évalué à 50.000 fr. La police enquête.

Un assez grave accident s'est produit vers 16 h., boulevard Gambetta. Un camion automobile piloté par M. Albert Bail, négociant en alimentation à Croix, avenue Hannard, suivait la chaussée de gauche lorsqu'une jeune fille voulut traverser le pavé. Pour atteindre le trottoir opposé.

Afin d'éviter l'accrochage, l'automobiliste donna un violent coup de volant, mais malgré la rapidité de cette manœuvre, le véhicule happa l'imprudente gamine qui fut brutalement projetée sur le sol, alors que l'automobile montait sur le trottoir, face à la demeure de M. le docteur Boudailliez. Ce praticien donna immédiatement ses soins à la victime, Monique Maréchal, 13 ans, écolière, 616, rue de Lannoy qui a été gravement blessée à la tête et sur diverses parties du corps. Monique Maréchal fut ensuite reconduite au domicile de ses parents. Un constat a été dressé par Me Paul Gaillard, huissier à Roubaix.

VOL AU JARDIN

Le jeune Claude Simon, 16 ans, 47, rue de la Gare, surveillait un groupe d'enfants qui prenaient leurs ébats dans le square Pierre-Catteau. Les enfants s'étaient mis à l'aise pour jouer. Lorsqu'ils voulurent reprendre leurs vêtements, M. Claude Simon constata la disparition d'une paire de chaussures et de deux balles. Plainte a été déposée.

Le « Comte Obligado » au Grand-Théâtre

Dimanche, en matinée et en soirée, les fidèles habitués du Grand-Théâtre ont réservé bon accueil à cette charmante opérette de Moretti. Il semble inutile de détailler cette pièce d'une réelle gaieté, pleine de mouvement et dont la musique n'est pas dépourvue d'attraits.

Le rôle écrasant de « Antoine » fut rempli par M. Paul Plaisant, qui recueillit de chaleureux applaudissements et se tailla la part du lion. Il fut admirablement secondé par MM. Léon Delmulle (Cristobal), R. Henry (Amandine), A. Mazelles (Moustier), Marmia et Andry. A ces éloges nous associerons Mmes Andrée Castel, Jane Francheille, E. Ghislain, etc... qui tinrent très honorablement les rôles de Xavière de Miranda, Mitaine et Martine Poligny, et contribuèrent, pour une large part, au succès de ces représentations.

Quant au corps de ballet conduit par Mlle Ginette Pacary, il se tira merveilleusement des scènes parfois plus qu'attrayantes auxquelles il doit se plier. L'orchestre, sous la direction de M. Marcel Debruyne, interpréta, avec aisance, la partition peu compliquée d'ailleurs.

IL EXISTE UN BUREAU DE SINISTRES

Afin de faciliter toutes les démarches qu'ont à effectuer les sinistrés, un bureau spécial fonctionne à leur intention, 2, rue Nain à Roubaix (bureau des allocations militaires).

Ce bureau qui existe depuis Novembre 1940, se tient à la disposition de toute personne dont l'habitation subit des dégâts du fait d'actes de guerre (bombardement, etc...).

Les sinistrés ainsi que les victimes civiles, peuvent s'y adresser pour obtenir les divers renseignements qui leur sont nécessaires et être guidés vers les services susceptibles de leur venir en aide.

Grand-Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 5 JUIN
1 seule Matinée à 15 heures
Un chef-d'œuvre d'esprit :
Pas sur la bouche !
Opérette en 3 actes de M. Yvain
Location ouverte

MARCQ-EN-BARŒUL

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire.

Majoration du prix de l'eau. — Sur la demande de la société des Eaux du Nord et avec l'agrément de l'ingénieur en chef le prix de l'eau domestique est fixé à 0 fr. 60 le m3 et celui de l'eau industrielle à 0.30 le m3.

Sapeurs-Pompiers. — Fixation des vacations horaires: les vacations horaires des sapeurs-pompiers sont fixées au taux suivant : chef de détachement, 10 francs; personnel subalterne 8 francs.

Réseau d'eau potable. — Un dossier de dommages de guerre est présenté par la Société des Eaux du Nord, et approuvé à l'unanimité.

Tarif de l'ambulance municipale. — Le Conseil adopte les tarifs suivants qui seront appliqués dès l'approbation préfectorale : taux horaire, de jour 60 fr. ; de nuit, 90 francs.

Personnel employé et personnel de vetris auxiliaires. — L'assemblée municipale examine les termes des arrêtés préfectoraux des 17 et 24 avril 1924 et en décide l'application au personnel auxiliaire municipal.

Vote de crédits divers. — Différents crédits sont votés à l'unanimité pour règlement des dépenses afférentes à l'exercice 1943.

En terminant la séance, le Conseil examine différentes questions, puis en comité secret il prend connaissance des demandes d'assistance.

LE RAVITAILLEMENT

Titre F.N. — La remise des suppléments aux familles nombreuses se fera dans les différents secteurs du jeudi 1er au samedi 3 juin, aux heures habituelles.

Retardataires titre de juin. — Les consommateurs qui n'auraient pu retirer leurs titres d'alimentation sont avisés qu'une permanence sera faite dans chaque secteur du 1er au 3 juin.

Pour les sinistrés. — L'Union des femmes de prisonniers fait appel à la solidarité de chacune en faveur des cinq familles sinistrées du bombardement. Les dons si minimes soient-ils (un mouchoir, un objet, un vase, un article de ménage) peuvent être déposés au vestiaire, mercredi prochain.

Les femmes de prisonniers rapatriés se feront un devoir de répondre à cet appel. Liste sera dressée de ces dons qui seront remis à chacune de ces familles en la salle du vestiaire de l'Amicale des prisonniers de guerre à l'hôtel de ville.

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires concernant le mois de mai aura lieu jeudi 1er juin, de 9 à 12 h. et de 14 h. à 15 h. 30 ; le matin du numéro 1 à 1.800 et la suite l'après-midi, au bureau de la Perception à la Mairie.

Etat Civil. — Naissances. — Nicole Van Peteghem, rue Montgolfier 91. — Gisèle Inion, rue de Tourcoing, 205. — Francis Carlier, rue des *Lilas*, 33.

Publications. — Paul Droulez et Adèle Six. — Roger Guilbert et Jeannine Gilmé. — René Letellier et Jeanne Braeut. — Julien Gilbert et Marie Duthoit. — Alphonse Vanhoecke et Nelly Boys. — Paul Fleurice et Yvonne Decobert. — Robert Patras et Yvonne Béghin.

COMINES

La fête des Mères. — La cérémonie que l'Administration municipale avait préparée pour honorer les mères de familles françaises décorées lors des dernières promotions n'a pu avoir lieu en raison des circonstances actuelles et des inconvénients qui en auraient résulté par l'organisation de réunions trop importantes. En conséquence, la municipalité envisage d'honorer au cours d'une réunion intime qui aura lieu ultérieurement les mères de familles françaises auxquelles il sera remis insignes et diplômes, etc..

LES COMMANDES DE CHARBON

A TOURCOING

SECTEUR N 1,
BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, RUE CARNOT

1er juin. — Av. Gustave-Dron (1-89; 2-100), pl. de la République, Ch.-Roussel, rues L.-Salembien, St-Henri, Thiers, Motte, Boule-d'Or, Rues Niot, Faidherbe, Fidèle-Lehoucq, Dr-Roux, Chanzy, Carnot, des Anges, Turenne, Ursulines.

2 juin. — Rues du Lac, Tournai, Havré, St-Jacques, Hôtel-de-Ville, Delobel, Dr-Dewyn, Dubus, Wailly, pl. de la Halle, Grand'Place Notre-Dame, Nationale (1-103, 2-112).

3 juin. — Rues du Printemps, Hase, Ar.-Briand, Nord, Industrie, Desurmont, Bienfaisance, rue de Gand (1-61, 2-54), V.-Hazebrouck, A.-Ribot, Miss-Cavell, Archets, pl. de l'Hôtel-de-Ville.

5 juin. — Rues de Menin 1-107, 2-116), rues du Calvaire 11-61, 2-38), G.-Delory, des Poutrains, Pasteur, Chantilly, Gironde.

6 juin. — Rues Condorcet, Moulin-Fagot (1-55, 2-54), rue de la Malcense (1-451, Belle-Vue (2-48, 1-331), Am.-Courbet, de la Cloche, Ste-Barbe, Verte, P.-Doumat, du Château, Est.

SECTEUR N. 4,
BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, RUE CARNOT

1er juin. — Rues de la Croix-Rouge (155-fin, 184-fin), de la Croix-Blanche (128-fin, 129-fin), rues du Luxembourg, Bitche, Beau-Laurier, Rochelle.

2 juin. — Rues de Denain, Rouen, Marengo, Verdun, Nancy, Chêne-Houpline, Buffon.

3 juin. — Rues de Vassy, Toul, Croix-Blanche (2-128, 1-129), Rambervillers, A.-Testelin (1-129, 2-136) et cour Leclercq, pl. de Croix-Rouge, rues Blanche, Alger et cour, Anckaer et Stal, Laboureur, Bonne-Nouvelle, Rennes, Lamartine (59-117, 38-248), Ph.-Lebon, Oran, J.-Ferry.

5 juin. — Rues Jepon Potente, Lilas, des Trois-Pierres (206-265), Fleurus et cour Lebrun, Mon. Ch.-Berthelot (258-fin, 118-fin), Colbert et carr. Hage, Gal-Drouot (1-151, 2-106), ch. Pierre-Curie, rue Lefère.

A BONDUES

Le Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de la commune de Bondues que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : à la mairie le 1er juin.

A LINSELLES

Le Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de la commune de Linselles que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : les 6 et 7 juin, à la mairie.

A BOUSBECQUE

Le Consortium charbonnier de Roubaix informe la population de la commune de Bousbecque que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : chez Crop, « A la Bascule ».

3 juin. — Rues de Menin, Auger, Berrault, Petite-Rue, Grand'Place, rues des Processions, de la Lys, Papeterie, Wervicq, au chem. des Vaches, quai de la Lys.

5 juin. — Rues Saint-Joseph, Blendrisse, Foch, du Château, de Linselles, Crumesse, Basse-Ville, hameau des Bois.

A WERVICQ

Le Consortium charbonnier informe la population de la commune de Wervicq que l'inscription se poursuivra comme suit : le 2 juin, à la mairie.

SPORTS

FOOTBALL

LA SAISON CHEZ LES JEUNES DU DISTRICT TERRIEN

Grâce à la volonté de tous, la commission des juniors du district terrien a pu mener à bien les diverses épreuves dont elle avait la charge.

Voici le palmarès de la saison 1943-44 :

Juniors A. — 1. Association Sportive Ste-Barbe Oignies, champion; 2. Racing-Club de Roubaix ; 3. Electric-Club de Faches-Thumesnil ; 4. Union Sportive de Marquette.

Juniors B. — Racing-Club de Roubaix champion.

Cadets A. — 1er ex aequo, Amicale Institut Colbert de Tourcoing, Champion; Club Gymnique d'Haubourdin ; 3e ex aequo, Football-Club Ruch, Carvin, Olympique Marcquois.

Cadets B. — Sporting-Club Fivois.

Minimes A. — 1. Sporting-Club Fivois, champion ; 2. Excelsior Roubaix-Tourcoing ; 3. Union Sportive de Marquette.

Minimes B. — Union Sportive Tourquennoise.

Coupe Raymond Wattinne réservée aux équipes juniors du district terrien. Gagnant : Sporting-Club Fivois ; finaliste : Racing-Club de Roubaix.

Coupe Jacques Moral réservée aux équipes cadets A du district terrien. Gagnant : Jeunesse Athlétique Armentiéroise; finaliste : Union Sportive de Tourcoing.

Coupe Jules Lemaire réservée aux équipes cadets B du district terrien. Gagnant : Sporting-Club Fivois; finaliste: Excelsior Roubaix-Tourcoing.

Coupe Georges Winckelmans réservée aux équipes minimes A du district terrien. Gagnant : Sporting-Club Fivois ; finaliste : Olympique Iris-Club Lillois.

Au concours du Jeune Footballeur qui, malheureusement cette année pour notre comité des Flandres, n'a pu avoir sa consécration à Paris, les circonstances actuelles ont empêché nos concurrents de se déplacer pour prendre part aux épreuves nationales — dans les épreuves régionales sur dix concurrents classés, le district terrien a 6 candidats classés qui sont dans l'ordre ci-après : 1. Walter (Football-Club Ruch de Carvin) ; 2. Arnold (Excelsior R.-T.) ; 6. Dupont (Excelsior R.-T.) ; 7. Nicolle (Olympique Iris-Club Lillois) ; 8. Flament (Racing-Club de Roubaix) ; 9. Couppé (Etoile Sportive de Laventie).

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à adresser nos félicitations à tous ces lauréats, ainsi qu'aux clubs et à leurs dirigeants pour les efforts fournis au cours de toute cette longue et pénible saison.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 31 mai 1944. — Soleil : Lever à 5 h. 54. Coucher à 21 h. 42.
Aujourd'hui : Sainte-Pétronille. — Demain : Saint-Fortuné.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

VOICI DU BON BLANCO LA REELLE DEVISE :
JE LAVE, JE BLANCHIS CONSERVE ET ASEPTISE.
LOURME Paul, Hellemmes.

LE CANDÉLABRE DU TEMPLE
par DELLY

— 62 —

Il portait les mains de la jeune femme à ses lèvres et les baisait passionnément.

— ... Quoi, je vous ai blessée, Myriam ? Fou misérable fou que j'étais !... Et ce souvenir doit vous faire hésiter à suivre l'homme dont vous avez éprouvé ainsi la violence et l'injustice ? Cependant, si vous saviez !... si vous saviez, ma bien-aimée, quelle femme heureuse je souhaite faire de vous !

Myriam frissonnait d'une joie profonde sous le regard d'ardente prière. Elle dit d'un ton bas et tremblant :

— Je crois à votre sincérité, je sens bien que vous m'aimez vraiment. Mais si j'accédais à votre demande, bientôt, vous regretteriez... Oui quand vous verriez votre brillante carrière de diplomate, d'homme du monde détruite à cause de moi, vous finiriez par vous dire : « J'ai eu tort de céder au sentiment chevaleresque qui me portait à enlever cette jeune femme d'une position fausse. » Vous souffririez... je le verrais et je... oui, je ne pourrais pas le supporter ! acheva-t-elle avec un long frémissement de douleur.

D'un mouvement ferme et doux, Siegbert l'attira contre lui en l'entourant de ses bras.

— Non, je ne regretterai rien, ma chérie. Pour vous je renonce à tout, sans regret. Vous suffirez à remplir ma vie, vous m'êtes infiniment plus chère que tout au monde. Dites-moi vite que vous avez confiance en mon amour, que vous allez me suivre pour prendre sous mon toit la place qui vous est due ? Myriam, je vous en supplie ?

Elle murmura :

— Non, non je ne peux pas... je ne dois pas...

Elle essayait de lutter encore et détournait son regard plein d'angoisse des yeux trop éloquents qui l'imploraient passionnément.

— Que pourrais-je donc dire pour vous convaincre ? Myriam, je vous ai aimée dès la première fois où je vous ai vue chez les Gloster. Ce jour-là, votre âme délicate, vos idéales vertus m'ont charmé à jamais, autant que votre beauté... C'est pour vous, pour vous seule que je suis revenu. Allez-vous me repousser maintenant, me condamner à la souffrance et à la solitude ? Dites-le-moi, vous qui êtes, qui serez toujours mon unique amour ?

— Je voudrais tant vous croire ! Mais j'ai peur.

Elle s'interrompit avec un léger cri. Dans une des ouvertures béantes de la salle s'encadrait une forme féminine enveloppée d'un long manteau clair. Sous le capuchon se montrait le visage de Carolia, blême et crispé. Les yeux luisaient de sourde fureur et les lèvres s'entr'ouvraient en un rictus mauvais.

— Elle ! dit Siegbert entre ses dents. Eh ! elle nous espionnait ! Tant mieux !

Serrant plus fort contre lui Myriam qui avait eu un instinctif mouvement pour se dégager, il éleva la voix afin de dominer les hurlements de la tempête :

— Approchez donc madame, vous serez ici un peu mieux à l'abri... Et j'aurai le plaisir de vous présenter ma femme, la princesse Myriam de Hornstedt.

La main de Carolia s'agrippa au mur, comme si la jeune femme se retenait pour ne pas chanceler.

— Votre femme ?

— Mais oui parfaitement. Vous pourrez vous renseigner à ce sujet près du comte Athory qui fut un des témoins de notre union, célébrée il y a deux ans.

— Ah ! vraiment !... C'est inouï... Et Votre Altesse n'avait pas cru devoir tout d'abord, nous faire connaître cet étonnant mariage ?

Les derniers mots sifflèrent entre les lèvres blêmies de Carolia.

Le prince riposta d'un ton hautain :

— Non, madame. Cette union m'avait été imposée par mon père, et je supportais difficilement la pensée de me trouver ainsi engagé, sans possibilité de faire prévaloir mon choix. Mais quand j'ai connu celle qui était ma femme, je n'ai plus rien regretté, plus rien désiré.

— Oui, elle vous a fait oublier les petits... inconvénients de ce mariage.

Ces paroles et la voix mauvaise de Carolia firent tressaillir Myriam. Elle murmura désespérément :

— Vous voyez ! Vous voyez !

Siegbert dit tendrement à son oreille :

— Ne craignez rien, ma Myriam, les paroles de cette femme ne peuvent me toucher... pas plus que les jugements du monde... si souvent faux et intéressés...

Il s'interrompit. Une rafale d'une extraordinaire violence s'abattait tout à coup sur le vieux bâtiment. Pendant l'espace de quelques secondes, il parut à ceux qui étaient là, saisis d'épouvante, qu'une bande infernale et rugissante se ruait sur les murs antiques.

Carolia incapable de résister à la violence du vent s'était accroupie et se tenait comme elle pouvait à la muraille en ruines.

(A suivre).

— *Vous êtes gourmand... très ! Après guerre vous vous régalerez avec les fameux chocolats Nestlé, Gala Peter, Cailler, Kohler.*
— *...Ces splendeurs...*

Les Spectacles dans la Région

A TOURCOING

CENTRAL-CINÉ
Mardi, 19 h 30 Dern. représentation
LE SECRET DE Mme CLAPAIN
Une magnifique aventure policière

A WATTRELOS

FAMILIA - WATTRELOS
Demain mercredi, 19 h 45
Dernière des
« **MYSTÈRES DE PARIS** »

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me Gérard VERLEY, Avoué à Douai, 18 ter, rue des Foulons. - **DIVORCE** - D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Douai, le 7 Janvier 1944, enregistré Entre : Mme Laurence GOLDER, épouse THERY, demeurant à Sin-le-Noble, cité de la Fabrique. Demanderesse Et : M. Maurice THERY, demeurant ci-devant à Sin-le-Noble, et actuellement à Toulon, 113, boulevard Ferbier. Défendeur défaillant. Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux THERY - GOLDER, au profit exclusif de la femme. - Douai, le 25 mai 1944. (Signé) : G. VERLEY. 37 469

Etude de Me Gérard VERLEY, Avoué à Douai, 18 ter, rue des Foulons. - **DIVORCE** - A J. (décision du 16 octobre 1943) D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Douai, le 19 janvier 1944 enregistré. Entre : M. Henri DUPUIS, demeurant à Flines-les-Raches, Demandeur ayant Me VERLEY pour Avoué Et : Mme Marie ROPERS, épouse DUPUIS demeurant à Perros-Guirec. Défenderesse défaillante, d'autre part. Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux DUPUIS-ROPERS, au profit exclusif du mari. La présente insertion est faite en conformité de l'article 247, paragraphe 3 du Code civil et en exécution d'une ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal civil de première instance de Douai, le 23 mai 1944 enregistrée. Pour extrait certifié conforme par l'Avoué soussigné. Douai, le 25 mai 1944 (signé) : Gérard VERLEY. 37.468

AVIS de CONVOCATION — MM. les Actionnaires de la **SOCIETE BETHUNOISE D'ECLAIRAGE et D'ENERGIE, Société anonyme**, au capital de 120.000.000 de francs, dont le siège social est 13, rue Anatole-France, à Béthune (Pas-de-Calais), Registre du commerce Béthune B 56, sont convoqués en **assemblée générale ordinaire pour le jeudi 22 juin 1944**, à onze heures du matin, 9, avenue Percier, à Paris. **Ordre du jour** : 1° Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 1943 ; 2° Rapport ordinaire et rapports spéciaux des commissaires aux comptes ; 3° Approbation, s'il y a lieu, du bilan et du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1943 ; affectation des bénéfices et fixation du dividende ; 4° Compte rendu spécial de l'exécution des marchés ou entreprises visés par l'ancien article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ; 5° Nominations et allocations statutaires. - **Le Conseil d'Administration**. - N. B. Aux termes de l'article 31 des statuts, l'assemblée se compose de tous les actionnaires possédant au moins vingt actions. - Les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à vingt peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux, conformément à l'article 27 de la loi du 24 juillet 1867. - Les dépôts d'actions au porteur en vue de cette assemblée générale devront être effectués dix jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, soit au Crédit du Nord à Lille, à la Banque L. Dupont à Valenciennes, à la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France à Paris, ou au Crédit Commercial de France à Paris, ainsi que dans leurs succursales ou agences, soit au siège social de la Société à Béthune. - Pour les titres déposés à la Caisse Centrale de Virements et de Dépôts de Titres, les récépissés de dépôts dans toutes maisons de banques ou chez tous officiers ministériels, seront acceptés aux lieu et place des titres eux-mêmes. - Le récépissé de dépôt sera exigé et servira de carte nominative d'admission à l'assemblée. - MM. les Actionnaires possédant des titres nominatifs et ayant l'intention d'assister à la réunion sont instamment priés de demander à la Société leur carte d'admission à l'assemblée.

VENTES ACHATS LOCATIONS

A VENDRE région Avesnes, **MAISON RURALE**, écurie, grandes dépendances, arbres fruitiers, 4.500 m2. **Coppenolle**, 32, r. V.-Abreuvoir, **Roubaix**.

CESSIONS

Café banlieue Lille, gde salle jeux. A saisir prix intéressant.
Ets R. I. G. I. N
52, rue Faidherbe, LILLE

Recherche sur **Denain**, licence vins et liqueurs - S'adresser à A. LEFRANCQ 93, rue J.-Jaurès, à DENAIN.

A céder, Lille **commerce Vins et Liqueurs** et immeuble à vendre. Ecrire R.A.N.Y. au « Réveil ».

Manufacture confections hommes et jeunes gens, en activité, à céder - Ecr. R.A.N.Z. au Réveil.

ENSEIGNEMENT

SECRETARIAT MEDICAL
(Secrét., Assistante, Econome). Situation 2 sexes. Préparation rapide sur place et par corresp. 40, r. de Liége PARIS.

DIVERS

Beaux livres à vendre, ét. neuf, Grandes éditions reliées, Romans classiques et mod. S'adr. Goulliart, 144, rue de Paris, Lille.

Transports - Déménagements. Jacques Ernoult, 64, rue L.-Faure, Lille. Tél. 465.96. Permis côtier.

Sculpteur cach. Tour à bois, Ecrire GRARD 227, route d'Harnes **Montigny-en-Gohelle**. 9729

Recherche pour succession : Julia MONNIER, originaire de **Noyelles-sur-Sambre**, et **Madeleine CHARLOT, épouse Pierre KLEBER**, de **Sous-le-Bois-Maubeuge**. - VANDENBROUCQUE, notaire à BERLAIMONT. 37470

AU LIT D'ARGENT
99, rue d'Arras LILLE
Chambres à coucher
Salles à manger
Bureaux - Salons
— Lits en fer —
Catalogue sur demande

POULAILLERS plusieurs disponibles en amiante ciment démontable. - A. LEROY-MERLIN, 79, rue de la Gare **Noeux-les-Mines**. 11.132

SUIS ACHETEUR Matériel voie Decauville et access. BASSET, 9, rue Paris, Montmorency (S-O).

A vendre tr. belle gabardine, état neuf; De 7 h à 11 h. 30, Mme Sulmont, 3, r. d'Espagne, Roubaix.

Classeurs métalliques, dossiers, coffres armoires, machines comptables, à vendre - FLIPO, 15, r. J.-sans-Peur, Lille.

AUTOS

A VENDRE
Camionnette tôlée Juvaquatre 8 CV, bon état de marche. A. Leroy-Merlin, 79, r. de la Gare, **Noeux-les-Mines**. 11.134

Suis acheteur Hotchkiss A. M. 2, même accidentée. - DESMAZIERES, Grains, à CARVIN. 2113

MUSIQUE

Poste T.S.F. 7 L. b. état et lit 2 pers., à vendre. - **Deplancke**, cité Chouard, 91, LENS. 8.212

PERDUS ET TROUVÉS

PERDU mardi 23 mai, entre Béthune et Haubourdin, deux bouteilles vides acide carbonique. - Ecrire à B. BREVART, brasseur, ALLOUAGNE. Récompense. 19.824

MARIAGES

Retraité 66 ans, épouserait bonne ménagère.
« LE FOYER »,
224, r. Nationale, LILLE.

DETTES

BEUVRY. - M. Cyrille BOUQUET ne reconnaîtra pas les dettes que pourrait contracter sa femme, née Madeleine TRINEL. 16.825

A - B - C - D

Imprimerie du « Réveil du Nord », 136, rue de Paris, LILLE. Le Gérant: Emile GEST.